

CAPL affectation locale C **14 JUIN 2018**

Impossible, à l'heure où nous tenons cette CAP, de ne pas revenir sur le contexte dans lequel elle se tient, un moment « clef » de l'histoire de notre administration. Au cours de ces dernières années, les pouvoirs publics ont organisé l'affaiblissement de la DGFIP dans ses moyens humains et budgétaires, dans la reconnaissance de ses agents et, par conséquent, dans sa capacité à assurer un service public efficace et de qualité.

A l'affaiblissement de la capacité d'agir de la DGFIP s'est récemment ajouté l'affaiblissement des droits de ses agents avec la chute des promotions internes, la perte de pouvoir d'achat et la remise en cause des règles de gestion. Le projet du gouvernement ne s'arrête pas là : les instances de dialogue social aussi sont dans la tourmente (CT, CHS CT, CAP).

Les pouvoirs publics de la période passée portent une lourde responsabilité dans la situation actuelle. Pire, ils ont préparé le terrain aux décisions que l'actuel gouvernement s'apprête à prendre. Et ce n'est pas le report de la sortie du rapport du « CAP 22 » qui est de nature à rassurer. Le sens même de la mission de ce comité, les débats internes qui l'ont agité et les manœuvres du gouvernement pour reporter la sortie du rapport et annoncer les mesures qu'il compte prendre montre que ce qui se trame est explosif.

Le gouvernement a déjà décliné ses orientations. Sa volonté claire :

- en termes de missions : déjà affaiblie mais ayant au moins conservé encore l'ensemble de ses missions « historiques », la DGFIP pourrait en perdre et/ou en abandonner certaines,
- en termes de droits des agents : les attaques contre le statut, la rémunération au mérite, la mobilité forcée et l'alignement des systèmes de rémunération et de pensions vers le bas sont « en marche ».

Ce n'est plus simplement à une remise en cause de la DGFIP et du service public que nous assistons : c'est potentiellement à un « big-bang » dont aucune catégorie d'agent, aucune mission ni aucun citoyen ne bénéficiera. T

La réaction des agents des finances publiques a elle aussi été particulièrement significative avec près d'un tiers des agents en grève en octobre 2017, près de 40 % en mars dernier et encore plus du quart en mai dernier. Et ce, sans compter les dizaines d'actions locales, d'interpellation des élus et de la presse etc. Des directeurs locaux se sont même discrètement félicités de cette mobilisation ! A l'évidence, l'inquiétude et le mécontentement se généralisent.

Ne nous y méprenons pas, tout ceci est lié à la CAP de ce jour. Vu les projets gouvernementaux et ceux de la DG en matière de « RH », nous vivons peut-être l'une des dernières CAP d'affectation locale de la DNEF.

Pour sa part, Solidaires Finances Publiques continuera résolument et sans relâche son action au service de tous les agents et de toutes les missions de la DGFIP. Notamment au cours de cette CAP et de celles qui se tiendront : elles sont les garantes d'une certaine équité en matière de règles de gestion et du dialogue social sans lesquels il ne peut y avoir une gestion humaine des agents au service des missions d'intérêt général. C'est précisément ce « bien commun » que nous défendrons plus que jamais.